

Si'ha Belyoune

**YITRO – La grandeur des femmes d'Israël**

Basé sur Likouté Si'hot volume 31, première Si'ha sur Yitro • siha.beiyoune@loubavitch.fr

**Introduction :**

Dans les Parachiot précédentes, nous avons appris comment les enfants d'Israël sont sortis finalement d'Égypte, traversèrent la mer et étaient dans le désert. Dans notre Paracha, on raconte comment les enfants d'Israël se préparent spirituellement à l'approche du don de la Torah.

Le 1er Sivane, ils arrivent près du mont Sinaï et ils commencent à se préparer davantage au don de la Torah.

Le 2 Sivan, D.ieu parle à Moché et lui dit : « Ainsi tu diras à la maison de Yaakov et tu raconteras aux enfants d'Israël », puis D.ieu donne Moché une série d'instructions concernant le don de la Torah.

On ne va pas s'arrêter aujourd'hui sur les instructions que D.ieu donna à Moché, mais plutôt sur l'introduction intéressante par laquelle D.ieu commence ses instructions - « Ainsi tu diras à la maison de Yaakov et tu raconteras aux enfants d'Israël ». – Il y a là un enseignement fondamental sur la différence dans la façon dont on enseigne la Torah aux femmes par rapport aux hommes.

Nous allons étudier aujourd'hui deux approches, diamétralement opposées, en passant par une question fondamentale : la différence de méthode d'étude entre les hommes et des femmes est-elle due à une faiblesse des femmes, ou bien au contraire, à une très qualité qui leur est exclusive !

Tout au long de la Si'ha, nous verrons comment le Rabbi encourage la seconde approche, que l'étude des femmes dépasse celle des hommes, d'une certaine façon.

Le cours est basé sur une Si'ha que le Rabbi édita à l'occasion du 22 Chevat 5749, premier anniversaire du départ de son épouse la Rabbanite 'Haya Mouchka a'h. Ce cours est, bien entendu, dédié à l'élévation de sa sainte âme.

**Référence 1 :**

Sur le verset « ainsi tu diras à la maison de Yaakov et tu raconteras aux enfants d'Israël » se posent deux questions :

1. Qui sont « *Beth Ya'akov* - la maison de Ya'akov » et qui sont les « *Bné Israël* - enfants d'Israël » ? S'agit-il de deux catégories de juifs ?
2. Quelle est la différence entre « tu diras » et « tu raconteras » ? S'agit-il de deux catégories de paroles ?

Le Me'hilta<sup>1</sup> explique : « *Beth Ya'akov* ce sont les femmes et *Bné Israël* ce sont les hommes. Une autre explication : *tu diras* de manière douce les enseignements principaux aux femmes et *tu parleras*<sup>2</sup> des détails, des précisions aux hommes.

<sup>1</sup> Midrach composé par Rabbi Ychmaël et ses élèves, à l'époque des maîtres de la Michna.

<sup>2</sup> Le terme en hébreu « Tomar » (pour les femmes) désigne une parole douce, alors que le terme « Taguid » (pour les hommes), désigne une parole dure, « comme des veines » (Rachi).

Le Midrach Rabba<sup>3</sup> explique : *Beth Ya'akov*, ce sont les femmes auxquelles tu diras les enseignements principaux qu'elles peuvent entendre, et *Bné Israël* ce sont les hommes auxquels tu diras les précisions qu'ils peuvent entendre.

Bien que ces deux explications aient l'air similaires, il y a en fait une différence fondamentale entre ces deux commentateurs sur la question suivante : **qu'est-ce que Moché a dit aux femmes ?**

Selon le Midrach, Moché ne leur dit que les « têtes de chapitres » (les grandes lignes de la Torah), et selon le Me'hilta, Moché leur dit aussi des choses douces (il leur expliqua la supériorité de leurs Mitsvot et les récompenses qui y sont associées).

Une question se pose : pourquoi ne sont-ils pas d'accord ? Quel est le point de divergence entre eux ?

**Référence 2 :**

En réalité, le Me'hilta et le Midrach Rabba sont en désaccord, sur un point plus général :

Pourquoi à priori il y a besoin de faire une différence dans la façon dont on enseigne aux femmes par rapport aux hommes ? (avec des paroles douces ou dures) Est-ce dû à la différence de nature qu'il existe entre les hommes et les femmes ? Ou à une autre raison ?

Selon le Midrach Rabba, la raison pour laquelle on enseigne différemment est lié avec celui qui **reçoit** l'enseignement - ses facultés. Les facultés d'un homme et d'une femme étant différentes entraînent deux manières différentes de leur transmettre les enseignements de la Torah.

Selon le Me'hilta, la raison pour laquelle on enseigne différemment est liée avec **l'enseignement en lui-même** : La Torah elle-même demande à ce que l'on enseigne d'abord aux femmes les lois principales et ensuite seulement les précisions aux hommes.

**Référence 3 :**

Pour comprendre cela, on va tout d'abord s'arrêter sur une question importante :

Pourquoi est-ce que l'on enseigne aux femmes que les « têtes de chapitres » ? Est-ce à cause de leur faiblesse ? Est-ce qu'elles ne sont pas capables de garder les détails comme les hommes ?

Ou bien, est ce que en leur disant uniquement les grandes lignes, elles comprennent de par elles même les détails ?

<sup>3</sup> Composition de dix Midrachim différents, de l'époque des maîtres de la Guemara.

Ainsi il y a deux façons de comprendre la notion de « têtes de chapitres »

1. La Guemara dit : « Un homme enseignera toujours à son élève par le chemin **le plus court** ».

Lorsqu'un Rav enseigne, il ne peut pas immédiatement donner de longues explications, car l'élève est encore faible et n'est pas prêt à recevoir de longues explications.

C'est pourquoi le maître va d'abord de manière concise relever et expliquer les points principaux que l'élève peut assimiler à ce stade.

2. D'autre part, il est connu que la Michna est considérée comme « têtes de chapitres », les grandes lignes desquelles découlent les enseignements de la Guemara.

Et ceci n'est pas dû au fait que la Michna est un niveau plus faible que celui de la Guemara, mais au contraire parce que de la Michna aussi brève on peut comprendre énormément d'autres détails.

Nous retrouvons également cette deuxième approche au don de la Torah : les deux premiers commandements ont d'abord été donnés de la bouche de D.ieu Lui-même, et de ces deux commandements découlent tous les autres commandements.

Ainsi qu'il est expliqué dans le Tanya, que du premier commandement (« Je suis l'Eternel ton D.ieu ») découlent les 248 Mitsvot positives, et du second commandement (« Tu n'aurais point d'autres divinités autre que Moi ») découlent les 365 Mitsvot négatives.

On voit ici clairement, que comme la deuxième approche sur les « têtes de chapitres » - tout démarre d'un puissant principe de base, duquel découlent tous les détails.

#### Référence 4 :

Ainsi on comprendra la différence entre le Midrach et le Me'hilta :

Le Midrach insiste sur le fait que l'on enseigne aux femmes les « têtes de chapitres », seulement « ce qu'elles sont en mesure d'entendre (et comprendre) », car leur esprit ne serait pas adapté à l'avalanche de détails Talmudiques et pointilleux.

Par contre, d'après la Me'hilta, on enseigne aux femmes les « têtes de chapitres », qui détiennent **l'essence de la Torah**, les points principaux desquels découlent **tous** les détails enseignés ensuite aux hommes !

[Dans la suite de notre étude, nous suivrons principalement l'avis du Me'hilta, qui correspond davantage à la particularité de l'approche de notre génération, qui est proche de la venue du Machia'h].

#### Référence 5 :

Ainsi, d'après ces deux opinions, nous pouvons expliquer une raison bien différente, pour laquelle les

femmes sont exemptées des commandements positifs qui dépendent du temps<sup>4</sup> :

- D'après le Midrach, la raison serait du fait d'une « lacune » des femmes, elles ne peuvent accomplir ces commandements, par manque de temps (car elles ont la mission et charge de s'occuper de leur famille).

- D'après le Me'hilta, il y a là une grande nouveauté : étant donné que furent donnés aux femmes les « têtes de chapitres », c'est-à-dire les principes fondamentaux de toute la Torah, les femmes ont donc un lien avec l'intégralité de la Torah !

Elles sont certes exemptées de **l'accomplissement** de certaines Mitsvot, mais elles reçurent bien la Torah et **toutes** ses Mitsvot.

A quoi cela pourrait bien leur servir d'être liées à des Mitsvot qu'elles ne vont pas accomplir ?

En effet, le AriZal explique que lorsque le mari accomplit une Mitsva, il n'est pas nécessaire que la femme l'accomplisse également car « elle est déjà associée dans la Mitsva de son mari ».

Ainsi est-il mentionné dans le Zohar : « L'union d'un homme et d'une femme est appelée 'un', l'homme sans la femme est appelé *la moitié* d'un corps ». C'est pourquoi la femme profite à **part égale** des Mitsvot qu'accomplit son mari, sa moitié.

Ce sujet ne concerne pas uniquement les femmes mariées, mais également les jeunes filles juives, qui ne sont pas encore mariées :

Car étant donné que l'homme et la femme forment **une seule et même âme**, chacune et chacun indépendamment n'est qu'un **demi-corps**, il en résulte que même **avant** l'union des deux moitiés, les Mitsvot de l'homme sont déjà comptabilisées pour sa deuxième moitié, sa future épouse.

#### Référence 6 :

Une question se pose : Pourquoi les femmes eurent-elles ce **grand mérite** de recevoir les « têtes de chapitres », les principes fondamentaux desquels découle **toute** la Torah ?

Ce mérite exprime en fait la particularité du service de D.ieu des femmes par rapport à celui des hommes : la confiance en D.ieu et la crainte de D.ieu sont plus dévoilés et plus évidents chez la femme, car les femmes ont un lien fort et profond avec D.ieu.

Elles ressentent le lien avec D.ieu, tel que D.ieu Lui-même le ressent !

#### Référence 7 :

Nous comprenons ainsi la différence dans le lien avec le peuple Juif que transmet le père ou la mère à son enfant :

<sup>4</sup> Exemple : mettre les Tefillines, une Mitsva qui ne peut être accomplie que le jour.

- La mère transmet l'appartenance même au peuple Juif ou non : la judéité de l'enfant dépend de sa mère.

- Le père transmet à l'enfant son affiliation : l'appartenance aux différentes lignées du peuple Juif (Cohen, Lévi ou Israël).

La mère détermine l'Essence du lien de son enfant avec le peuple Juif, alors que le père fixe le détail du lien de l'enfant avec les lignées du peuple Juif.

Etant donné que D.ieu donna la Torah au peuple Juif exclusivement, et que l'appartenance à ce peuple Juif dépend de la mère, c'est pourquoi les femmes (les mères) méritèrent que leur soient enseignés les « têtes de chapitres », les principes fondamentaux liés avec l'Essence de la Torah, par des Mitsvot telles que la confiance en D.ieu et la crainte de D.ieu.

Cependant les hommes (les pères) qui fixent les détails de l'affiliation de l'enfant, reçurent plutôt les détails de la Torah et des Mitsvot.

Ainsi nous comprenons la raison profonde pour laquelle les femmes sont exemptes des Mitsvot positives liées avec le temps.

Il y a en effet deux catégories de Mitsvot :

1. Les Mitsvot liées avec le temps, qui doivent être réalisées en un moment précis (telles que mettre les Téfilines, les Tsitsits etc.).
2. Les Mitsvot négatives et les Mitsvot positives qui ne sont pas liées avec le temps mais qui sont **au-delà des limites du temps** (telles que l'amour de D.ieu, la croyance en D.ieu).

Etant donné que les femmes sont liées avec les principes généraux et fondamentaux de la Torah et des Mitsvot, elles sont donc exemptes des Mitsvot liées aux **détails et limites** du temps.

### Référence 8 :

Il est enseigné dans Nos Prophètes : « Comme aux jours de ta sortie d'Egypte, Je montrerai des Merveilles » (pour la délivrance future).

Ainsi, de même que pour la Sortie d'Egypte, la Guémara enseigne que c'est « par le mérite des femmes justes de la génération que le peuple Juif fut libéré d'Egypte », et qu'ainsi tout le peuple Juif, hommes, femmes et enfants, reçurent la Torah.

De même, pour la délivrance future, c'est par le mérite des Femmes Justes de notre génération que nous sortirons de cet exil et mériterons d'apprendre la Torah du Machia'h, qui nous enseignera la Torah de manière claire et limpide, il nous enseignera alors le « Grand Principe » de l'Essence de la Torah, et ainsi sera dévoilée l'Essence profonde de la Torah, très prochainement, de nos jours. Amen !

### Complément – Le coin de la Hala'ha :

(Publié dans la Sidra de la Semaine, Balak 5774)

#### Les femmes sont-elles astreintes à l'étude de la Torah ?

Tous les décisionnaires s'accordent pour affirmer que les femmes sont exemptes de la Mitsva d'étudier la Torah.

La Guemara affirme (*Sotah 20a*) : «Quiconque enseigne la Torah (orale) à sa fille est considéré comme s'il lui enseignait des frivolités».

Dans les générations précédentes, on préférait enseigner aux filles la tradition familiale, à la maison. On ne s'approfondissait pas dans l'étude pour les filles. Il existait des exceptions et on connaît des noms de femmes remarquables par leur piété qui étudiaient la Torah, apportant ainsi bénédiction et bénéfice à leur famille et la communauté.

Une génération entière se distingua particulièrement : celle du roi Hizkiya : les filles comme les garçons étaient imbattables dans leur connaissance des lois les plus compliquées - apparemment par crainte que la Torah ne soit oubliée comme cela avait été imposé du temps de son prédécesseur, le roi A'haz.

Le même problème se pose dans notre génération menacée d'oubli ; donc la solution doit être semblable. Voici les arguments qui plaident en faveur de l'étude de la Torah par les filles et femmes :

- De nos jours, il n'est possible de saisir correctement les lois juives que par une étude approfondie : la création d'écoles pour filles a sauvé l'éducation dans le peuple juif.

- Une grande partie de l'éducation dans le domaine de la loi juive – même pour les garçons – passe par les femmes. De plus, l'enfant pose d'habitude ses questions à sa mère et il faut donc qu'elle possède des connaissances même dans des domaines qui ne la concernent pas directement, comme par exemple les Tsitsits.

- La femme qui aide son mari et ses enfants à étudier la Torah est considérée comme si elle avait elle-même l'obligation d'étudier et s'en acquittait (*Metsouva Veossa*).

- Les filles sont constamment soumises à l'étude des « frivolités » quand elles étudient les matières profanes : il est donc nécessaire de les munir d'arguments et de matières à réflexion du domaine de la Torah.

- Les femmes et filles ont la Mitsva de croire en D.ieu, d'aimer D.ieu et de Le craindre etc. Or, pour cela, il est nécessaire – surtout dans notre génération – d'étudier profondément les textes fondamentaux de l'éthique juive, en particulier de la 'Hassidout, de la pensée juive et de la morale, de la foi et de l'importance des Mitsvot.

*Adapté par Mme Feiga Lubecki, d'après Rav Yossef Ginsburgh (Si'at Hachavoua N° 1430)*

### Complément – Histoire sur la Rabbanite :

(Publiée dans la Sidra de la Semaine, Yitro 5775)

#### « Madame Schneerson de President Street »

Ayant eu l'occasion de rendre visite à la regrettée Rabbanite 'Haya Mouchka, l'épouse du Rabbi, M. Jules Lassner fut profondément impressionné par sa chaleureuse hospitalité et l'intérêt qu'elle manifestait envers chacun de ses visiteurs. Un dimanche matin, alors qu'il passait (comme des centaines d'autres Juifs) devant le Rabbi qui distribuait des dollars à remettre à la Tsedaka, il s'arma de courage et déclara au Rabbi : « Après avoir eu le privilège de rencontrer votre épouse, je comprends le proverbe : 'Derrière chaque grand homme, il y a une femme exceptionnelle !' ». Le Rabbi sourit, visiblement heureux de la remarque...

De fait, on connaît peu de détails sur la Rabbanite qui avait pourtant été la fille d'un Rabbi puis l'épouse d'un Rabbi mais qui fuyait les honneurs et préférait rester chez elle plutôt que d'attirer l'attention en se rendant à la synagogue ou dans d'autres endroits où elle serait peut-être reconnue. On raconte

même qu'une fois elle fut abordée dans la rue par deux jeunes filles Loubavitch qui lui demandèrent naïvement si elle allumait les bougies de Chabbat, ignorant qu'elles s'adressaient en fait à l'épouse de celui qui avait initié cette campagne de Mitsvot !

Elle se dévouait entièrement au Rabbi, l'attendait le soir pour prendre avec lui le dîner, même quand il arrivait très tard après avoir reçu en audience privée des dizaines de visiteurs avec leurs soucis et leurs problèmes. Il arrivait que le Rabbi ne rentre chez lui qu'au milieu de la nuit ou même à l'aube mais elle l'attendait car elle n'envisageait pas une seconde que son mari rentre et mange un repas froid tout seul. Ceci nous rappelle Tsipora, l'épouse de Moché Rabbénu (Moïse notre maître) qui sacrifia sa vie de couple afin que Moché puisse se consacrer entièrement au peuple juif. Imaginez combien elle aurait pu être fière de voir son mari se lever contre le Pharaon, prophétiser, guider le peuple juif dans le désert du Sinaï, transmettre les Dix Commandements... mais elle préféra permettre à son mari d'atteindre une proximité inégalée avec D.ieu et se consacrer à régler les problèmes de la communauté. Sans son sacrifice, où serions-nous aujourd'hui ?

Une nuit d'hiver en 1966, vers trois heures du matin. Le Rabbi avait déjà quitté son bureau et était rentré chez lui - il n'y avait pas eu d'entrevues privées ce soir-là.

C'est justement à cette heure-là qu'une femme téléphona, affolée, au secrétariat du Rabbi parce que son bébé était tombé, s'était blessé et les médecins étaient pessimistes : ils hésitaient quant à la procédure à adopter et elle demandait l'opinion du Rabbi. Le secrétaire s'excusa et déclara qu'elle devrait attendre le lendemain matin pour contacter le Rabbi.

- Mais c'est une question de vie ou de mort ! s'exclama-t-elle. J'ai besoin d'une réponse maintenant !

Le secrétaire décida de téléphoner au Rabbi. Si quelqu'un répondait, il s'excuserait de déranger à une heure pareille. Très gêné, il composa le numéro. La Rabbanite décrocha le combiné :

- Qui est-ce ? demanda-t-elle.

Le secrétaire se présenta et immédiatement s'excusa :

- Je sais que c'est inconvenant d'appeler à cette heure tardive mais je dois transmettre le message d'une dame très angoissée. Elle affirme que c'est une question de vie ou de...

- Pourquoi vous excusez-vous ? demanda la Rabbanite. Au contraire ! Mon mari et moi-même avons été envoyés dans ce monde pour être au service des gens vingt-quatre heures par jour, sept jours sur sept ! Quand vous nous téléphonez, vous nous aidez à accomplir notre mission !

A part le message émouvant de dévouement impliqué par la Rabbanite, ce qui me frappe le plus est la manière si simple avec laquelle il était formulé. Non seulement elle se dévouait complètement aux autres mais de plus, elle disait : « Merci ! », merci pour cette occasion d'agir positivement. Dans son esprit et dans son cœur, ce n'était pas elle qui rendait service mais c'était les autres qui lui permettaient de remplir sa mission !

Nombreux sont ceux qui se sacrifient pour les autres mais combien d'entre eux ne ressentent pas au fond d'eux-mêmes une pointe de satisfaction ? La Rabbanite, elle, était tout à fait sincère quand elle parlait ainsi !

Mais quand la Rabbanite parlait des Chlou'him (émisaires) et de leurs épouses, les Chlou'hot, elle soupirait en évoquant les difficultés et les privations qu'ils et elles affrontaient dans leurs pays respectifs et elle parlait avec fierté de leurs accomplissements et mérites !

Rav Shmuel Lew de Londres raconte que, quand sa fille étudiait à New York dans une école Loubavitch, elle n'y avait aucune famille. Son grand-père, Reb Zalman Yaffe qui entretenait une chaleureuse relation avec la Rabbanite, mentionna devant elle que sa petite-fille se sentirait sans doute

un peu triste en hiver, quand la famille célébrerait un mariage à Londres auquel elle ne pourrait pas assister. La Rabbanite le rassura : « Ne vous inquiétez pas pour elle, je serai en contact avec elle si D.ieu veut ! ».

Des semaines passèrent mais la jeune fille n'eut aucune nouvelle de la Rabbanite. Ce n'est que plus tard qu'on apprit que la Rabbanite avait téléphoné à l'école en demandant à parler à Mademoiselle Lew. Ignorant qui était à l'autre bout du fil, la secrétaire répondit d'un ton de fonctionnaire : « Je suis désolée mais l'école ne permet pas aux élèves de recevoir des coups de téléphone ! ». (Qui se souvient du temps où personne ne rêvait même d'un téléphone portable personnel ?). La Rabbanite remercia la secrétaire sans insister, alors qu'il aurait suffi qu'elle décline son identité pour qu'on lui passe immédiatement la jeune fille en question ! Non, elle préféra utiliser d'autres moyens, donner encore d'autres coups de téléphone à d'autres personnes pour obtenir de ses nouvelles.

Quand la Rabbanite passait des commandes auprès des différents commerçants du quartier, elle se présentait comme « Madame Schneersohn de President Street » – sans ajouter son titre de Rabbanite qui lui aurait sûrement valu un traitement de faveur. Elle donnait son nom et son adresse sans plus. Comme Tsipora, l'épouse de Moché, elle se comportait avec simplicité et humilité et c'était pour cette raison que Moché l'avait épousée, soulignent les commentateurs.

Un vendredi après-midi, Sarah, la fille du docteur Robert Feldman rendit visite à la Rabbanite avec sa petite sœur. A cette époque Sarah entraînait dans la période des Chidou'him (rencontres en vue du mariage) et en profita pour demander des conseils à la Rabbanite qui lui parla comme si elle était sa propre fille.

Un peu plus tard, Sarah se fiança avec Rav Levi Shemtov et, grâce à son père, put annoncer personnellement la bonne nouvelle à la Rabbanite. De fait, la Rabbanite était déjà très malade mais n'en laissa rien paraître et, au contraire, manifesta une grande joie devant la jeune fille. Les deux fiancés prévoyaient de se rendre ensemble chez la Rabbanite mais on leur demanda de patienter quelques jours.

La nuit où la Rabbanite fut amenée en urgence à l'hôpital, le 22 Chevat 1988, le docteur Feldman l'accompagnait. La Rabbanite souffrait terriblement mais, au lieu de discuter de ses symptômes avec son médecin, elle lui posait des questions quant aux projets du futur couple, la date des fiançailles puis du mariage et l'avancement des préparatifs.

C'est ainsi qu'elle passa ses derniers moments sur terre, remplissant sa mission de servir les gens autour d'elle 24 heures par jour et sept jours sur sept.

Mais l'histoire ne s'arrêta pas là : tout de suite après les sept jours de deuil, le Rabbi demanda au docteur Feldman quand les fiançailles devaient se dérouler. La réponse n'était pas simple car, de fait, cela avait été initialement prévu dans les trente jours de deuil. Le reculer à cause du décès de la Rabbanite n'était pas une mince affaire. Avant que le docteur Feldman ait pu répondre, le Rabbi déclara : « Les fiançailles doivent prendre place le jour prévu et on ne doit en rien diminuer ce qui était prévu ; au contraire, cela doit être encore plus grandiose ! De plus, ajouta le Rabbi en se démarquant de sa position habituelle quant à la taille des réceptions de ce genre, cela ne doit pas se passer dans la simplicité d'une maison mais dans une salle louée, avec de la musique (ce qui ne se faisait jamais pour une réception de ce genre !) Et surtout, cela doit se passer dans la joie ! ».

Apparemment la Rabbanite continuait à accomplir sa mission sur terre même de sa place si élevée au Ciel.

Le Rabbi prenait soin que son message continue...